



## Échanges instructifs entre la Chambre d'agriculture de la Moselle et la Chambre d'agriculture de la Saar le 21 février dernier

Un échange porté par M. Schunck Martin Mme Prinz Katja du côté de la Saar et du côté mosellan par M. Marchal Hubert et M. Schlitter JérémY. Ils ont convié des Jeunes agriculteurs et des étudiants des deux pays afin d'échanger sur les visions de l'agriculture de demain.



Les échanges organisés par la Chambre d'agriculture de la Saar et par la Chambre d'agriculture de la Moselle ont pour but d'offrir une multitude d'avantages aux Jeunes agriculteurs et aux futurs exploitants.

L'agriculture est un pilier fondamental de l'économie tant en France qu'en Allemagne. Ces deux nations jouent un rôle crucial dans la production alimentaire européenne et mondiale. Alors que les défis et les opportunités qui se présentent à l'agriculture évoluent rapidement, la collaboration entre la France et l'Allemagne devient de plus en plus essentielle pour relever ces défis de manière efficace et durable.

La coopération franco-allemande dans le domaine agricole revêt une importance capitale, non seulement en raison de la puissance agricole de ces deux pays, mais aussi en raison de leur position centrale au sein de l'Union européenne. Ensemble, la France et l'Allemagne représentent une part significative de la production agricole et des politiques agricoles de l'UE. Par conséquent, une collaboration étroite entre ces deux acteurs clés est cruciale pour façonner l'avenir de l'agriculture européenne.

Les échanges organisés par la Chambre d'agriculture de la Saar et par la Chambre d'agriculture de la Moselle ont pour but d'offrir une multitude d'avantages aux Jeunes agriculteurs et aux futurs exploitants. Tout d'abord, ils permettent de partager les meilleures pratiques et les innovations technologiques dans des domaines tels que la production végétale, l'élevage, la gestion des ressources naturelles et la durabilité environnementale. En tirant parti des connaissances et de l'expertise des uns et des autres, les agriculteurs français et allemands peuvent améliorer leur efficacité, leur productivité et leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

De plus, la coopération franco-

allemande favorise le dialogue sur les défis communs auxquels l'agriculture est confrontée, tels que le changement climatique, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et le bien-être animal. En collaborant étroitement pour trouver des solutions innovantes et durables à ces défis, la France et l'Allemagne peuvent jouer un rôle de premier plan dans la promotion d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

Les échanges entre les jeunes agriculteurs français et allemands revêtent également une importance particulière. En favorisant les programmes d'échange et les opportunités de formation professionnelle transfrontalière, nous pouvons encourager la prochaine génération d'agriculteurs à développer une vision européenne commune et à promouvoir une coopération fructueuse tout au long de leur carrière.

Enfin, la coopération franco-allemande dans le domaine agricole renforce les liens politiques et économiques entre les deux pays, contribuant ainsi à consolider l'intégration européenne et à promouvoir la paix et la stabilité sur le continent.

En conclusion, la collaboration entre la France et l'Allemagne dans le domaine agricole offre de vastes possibilités d'innovation, de croissance économique et de durabilité. En promouvant un échange fructueux entre les acteurs des deux pays, nous pouvons relever les défis de l'agriculture du XXI<sup>e</sup> siècle et créer un avenir plus prospère et plus durable pour tous.

JérémY SCHLITTER, conseiller d'entreprise

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Contact : Natacha Ors  
Service économie – conseil d'entreprise  
Tél. 03 87 66 04 41  
natacha.ors@moselle.chambagri.fr

Comité de rédaction du 31/05/24 : X. Lerond, Président ; M. Cordel, Vice-Présidente ; E. Berton, Directeur ; C. Marconnet, A. Barth, A. Gresset, G. Thouvenot, O. Bohn, J. Schlitter, I. Berger.

PLAN AMBITION ÉLEVEURS

# Démarrage du dispositif avec les Fermes pilotes

Le Plan Ambition Éleveurs est un programme de la Région Grand Est et du réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est visant à entraîner massivement les exploitations agricoles dans une transition durable et multi-performante. Soutenir l'élevage, gagner en attractivité, améliorer le bien-être au travail et favoriser la transmission des exploitations d'élevage sont les principaux objectifs du programme Régional.

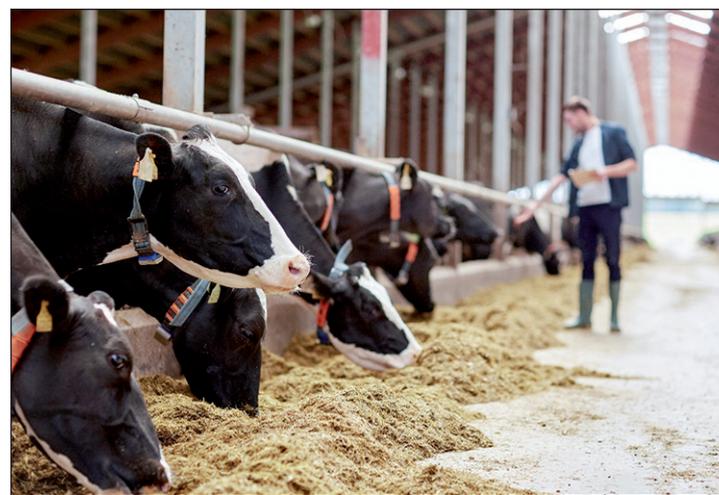


Depuis mars dernier, soixante fermes pilotes, dont six fermes mosellanes, ouvrent actuellement la voie, sachant qu'il est prévu d'étendre le dispositif à 2.000 exploitations d'élevage du Grand Est sur les trois ans à venir.

## Pourquoi un dispositif spécifique pour les exploitations d'élevage ?

11.900 exploitations sont en polyculture-élevage ce qui représente une ferme sur deux (hors exploitations viticoles). L'élevage est par ailleurs au cœur des enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Il est vecteur de solutions bénéfiques et durables pour les territoires : poumon vert pour les centres urbains, prévention des inondations des villes, stockeur de carbone, préservation des sols de l'air et de la biodiversité, entretien des prairies, paysages ruraux, etc.

«Ce programme basé sur un modèle d'accompagnement solide et adapté, fournira les ressources, les formations et les outils nécessaires pour que nos agriculteurs prospèrent dans un monde en pleine mutation» affirment Franck Leroy, président de la Région Grand Est et Maximin Charpentier, président de la Chambre régionale d'agriculture Grand Est (CRAGE).



Les six fermes Mosellanes bénéficient depuis mars dernier, de huit jours de conseils pris en charge à 100 % par la Région Grand Est et le réseau des Chambres d'agriculture.

Les actions envisagées dans le plan Ambition Éleveurs inviteront les acteurs agricoles (éleveurs, opérateurs de conseil, organismes) à investir près de 350 millions d'euros, au profit de l'élevage, dans le Grand Est.

## Un parcours et des enjeux

Les futurs bénéficiaires du programme Ambition Éleveurs suivront le même parcours avec une prise de contact, la réalisation d'un diagnostic avec un plan d'actions, le suivi et un bilan de l'action. Ils s'engageront à travailler des enjeux thématiques (maîtrise de l'énergie, de la ressource en eau, des intrants, de l'autonomie fourra-

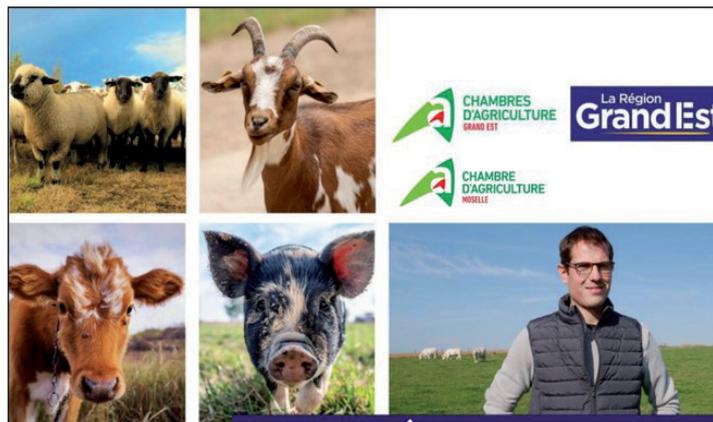
gère et protéique, et l'accompagnement numérique) et des enjeux transversaux (rentabilité de l'exploitation, bien-être au travail, faciliter la transmission, attractivité des métiers et bien-être animal).

## Une première étape avec les fermes de démonstration

Les six fermes mosellanes bénéficient depuis mars 2024, de huit jours de conseils pris en charge à 100 % par la Région Grand Est et le réseau des Chambres d'agriculture. Pour réaliser leur projet de transformation, elles disposeront d'un financement à hauteur de 40 % dans la limite de 300.000 €. Elles serviront de vitrine du dispositif avec sa promotion sous forme de portes ouvertes notamment.

Rendez-vous en septembre pour l'ouverture du dispositif à l'ensemble des exploitations d'élevages et au prochain salon Agrimax où il est prévu un temps fort sur cette action.

Olivier BOHN, conseiller d'entreprise



AMBITION ÉLEVEURS  
POUR UN ÉLEVAGE COMPÉTITIF ET DURABLE EN GRAND EST

Chambre d'agriculture de la Moselle  
Contact : Natacha Ors  
Service économie – conseil d'entreprise  
Tél. 03 87 66 04 41  
natacha.ors@moselle.chambagri.fr